

INFOS FÉDÉRALES

aux militant-e-s

8 mars 2025

Élections dans les filiales

Mutuelle

On continue le 8 mars dans nos établissements, dans le ferroviaire...



Vendredi 7 et samedi 8 mars, plusieurs milliers de manifestantes et manifestants étaient présents dans les nombreux cortèges partout en France.

Cette journée internationale de lutte et de mobilisation pour le droit des femmes a été puissante et doit renforcer nos actions syndicales pour porter nos revendications pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Les combats de SUD-Rail impulsés par notre commission fédérale Plurielles :

- Pour des distributeurs gratuits de protections hygiéniques pour toutes les cheminotes dans les

guichets, les postes d'aiguillage, les antennes traction, les salles de repos, etc...

- Pour notre santé, imposons le congé menstruel au travail sous certificat médical unique et sans jour de carence.
- Des salles d'allaitement pour les cheminotes qui le souhaitent ; selon le code du travail, l'entreprise doit mettre à disposition un local dédié à l'allaitement avec des normes strictes en matière de santé et de sécurité au travail.
- Mise en place d'une crèche sur le lieu de travail pour les enfants des cheminots et cheminotes.
- Pour l'égalité salariale femme-homme

Restructuration nationale dans les RCAD SUD-Rail refuse !

Comme cela a été déjà fait pour Intercités ou au Matériel par exemple, la direction SNCF Voyageurs envisage d'isoler les agents commerciaux travaillant sur les sites de la Relation Client À Distance au sein d'un établissement unique ... afin de « s'adapter au marché concurrentiel ». Cette réorganisation de grande ampleur s'inscrit dans le projet Destination 2030 qui a comme objectif de remplacer l'entreprise publique SA Voyageurs par le modèle Kéolis avec ses filiales.

La direction envisage la mise en place de cet établissement national au 1er juin 2025 ; nous ne l'accompagnerons pas ! Les syndicats SUD-Rail ont été à l'initiative de demandes d'expertise dans les CSE Axe TGV. Nous avons fait le choix d'être aidé par des cabinets indépendants dans cette réorganisation. La fédération SUD-Rail va proposer aux autres organisations syndicales de se réunir durant le mois de Mars pour construire ensemble une mobilisation nationale. Nous mettrons sur la table la construction d'une journée de grève avec un rassemblement national devant le siège de la SA Voyageurs.

Elections dans les filiales créées fin 2024

Lors du conflit de fin d'année 2024, l'une des revendications portait sur la création de 3 filiales à TER et 2 à Fret.

N'ayant pas gagné sur ces revendications, ces 5 filiales ont été créées entre le 15 décembre et le 31 décembre 2024.

Pour les 3 filiales TER, des conflits locaux ont cependant rapidement éclatés. En attendant l'organisation des élections, il n'y a plus d'élus, représentants du personnel dans ces 5 filiales, mais uniquement des RSS.

Ces élections vont désigner à la fois les élu-e-s CSE de ces filiales, mais également les Délégués Syndicaux qui auront le pouvoir de négocier les futurs accords de ces entreprises.

Comme on a pu le voir avec l'accord Activités Sociales et Culturelles, où 2 filiales sur 3 à TER ont tenté de remettre en cause cet accord, les enjeux sont importants. La question de ces accords et de leur potentielle remise en cause, est primordiale.



Il existe 33 accords d'entreprise à la SNCF, si grâce à la mobilisation de fin d'année, ceux-ci ont été maintenus pendant 36 mois dans les 2 filiales de Fret, ce n'est pas le cas à TER. Voilà pourquoi les élections CSE dans les filiales sont primordiales.

Dates des élections CSE :

- Résultats SVLO (Tram-Train Nantes) : **SUD-Rail 10,5 % / CGT 20% / UNSA 27% / CFDT 41%**
- SVEA (Etoile d'Amiens) : du 28 au 4 avril.
- Sud Azur (Etoile de Nice) : date ultérieure suite à la non-signature de l'accord pré-électoral.
- Hexafret : 10 au 17 avril.
- Technis : date ultérieure suite à la non-signature de l'accord pré-électoral

Liaison Circulation : un collectif national dynamique !

Le 27 février a eu lieu la liaison nationale circulation dans les locaux de la fédération, réunissant 16 syndicats régionaux. Cette réunion fédérale a commencé par l'intervention d'un membre du Bureau Fédéral qui nous a rappelé l'importance de nos actions syndicales pour faire appliquer l'accord classification rémunération dans nos établissements. Nous avons déjà eu quelques victoires locales – comme en Isère – qui donnent confiance pour aller en chercher d'autres. Un tour des syndicats a été fait pour aborder les situations revendicatives dans les différents Etablissements Infra Circulation.

Du côté du fonctionnement de la liaison, plusieurs décisions ont été prises :

La création de différents groupes de travail sur les sujets suivants : classification/rémunération, valorisation des métiers de la circulation, plan syndical face à la création des Commandes Centralisées Réseau et stratégie face aux roulements innovants.

L'organisation en septembre d'une liaison décentralisée sur trois jours ; moment important pour faire un point d'étape sur nos axes revendicatifs, renforcer le fonctionnement de la liaison ...

ASCT un conflit très suivi sur l'Axe Sud Est

Durant le weekend du 7, 8 et 9 mars les ASCT de l'Axe Sud Est étaient à plus de 70% en grève à l'appel de SUD-Rail et de la CGT, soutenus par le CNA.

Les revendications portaient sur des garanties en termes de modification de commande.

En effet depuis la mise en place du logiciel de commande Score, 30% des Journées de Service voient leur PS et/ou FS modifiées ; certaines pouvant aller bien au-delà des 45 minutes de modification. Cela a de grave conséquence pour « la qualité de vie au travail » des collègues, soi-disant si chère à la direction de l'entreprise.

Les agents avaient des repos flexibles et des journées avec des horaires variables, mais qui grâce à un roulement, permettaient de pouvoir se projeter. Aujourd'hui, les roulements sont de moins en moins respectés, les agents ont de plus en plus l'impression d'être en Fac.

L'une des autres revendications était axée sur des questions de rémunération.

Comme ces problématiques sont généralisées aux ASCT en France, un préavis long a été déposé. Il couvre la période des WE du 19 avril au 1 juin. Charge maintenant à la liaison nationale Train, en lien avec la fédération et les syndicats régionaux, de travailler à construire une mobilisation nationale sur ces sujets.

Des nouvelles de la restauration ferroviaire

La restauration ferroviaire, ce sont plus de 1 000 baristas, vendeurs ambulants et agents administratifs qui assurent l'exploitation à bord des voitures-bars TGV, la vente à la place à bord des trains Intercités, mais aussi la prestation Business Première sur l'axe Paris-Lyon.

Section syndicale la plus récemment créée dans l'entreprise, SUD-Rail capte aujourd'hui 21% de la représentativité en place au sein de Newrest.

SUD-Rail a récemment engagé de nombreuses batailles contre l'actuelle Direction Générale en place chez Newrest : l'obtention d'une campagne de réévaluation (+ 12 % d'augmentation de tous les échelons des agents commerciaux en 2 ans) est une victoire obtenue suite à notre mouvement de grève de l'été 2022.

La question cruciale de la suppression de la Convention Collective de la Restauration Ferroviaire (CCNRF) est un des prochains combats que devront affronter les copains de la section. À ce propos, la Fédération SUD-Rail soutient l'ensemble des travailleurs de la restauration ferroviaire, et lutte à leurs côtés pour intégrer la CCNRF en annexe de la nouvelle convention collective nationale de la branche ferroviaire. Cette intégration est indispensable pour continuer à faire vivre l'ensemble des spécificités et des acquis propres à l'activité des travailleurs de ce secteur privé.

La section SUD-Rail de la restauration ferroviaire mène actuellement une ambitieuse stratégie de développement (campagne d'adhésions sur l'ensemble des antennes, formation des nouveaux adhérents, déplacement sur tous les sites de l'entreprise, mise en place des tracts « SUD-Infos ») en vue d'augmenter sa représentativité pour les prochaines échéances électorales. Pour cela, le développement de la liaison nationale de la restauration ferroviaire est un des leviers qui permettront à nos copains de ce secteur privé d'avoir les moyens nécessaires à la construction de leurs futurs combats.

SUD-Rail s'implante aux Chemins de Fer de la Corse

Nous vous annonçons l'arrivée d'une nouvelle force syndicale, d'opposition et de proposition : SUD-Rail Corsica

Les Chemins de fer de la Corse (CFC) s'étendent sur 232 kilomètres, desservent 16 gares et 42 haltes et emploient 263 salarié·es. Le personnel n'a jamais bénéficié du « statut des cheminots » lorsque l'entreprise faisait partie du groupe SNCF. Depuis le 1er janvier 2012, ce n'est plus la SNCF qui assure l'exploitation du réseau : la Collectivité territoriale a choisi de le confier d'abord à une Société d'économie mixte (SEM), puis au 1er janvier 2024 à un Etablissement public à caractère industriel et commercial, piloté par l'Exécutif de Corse et constitué sous le nom d'EPIC U Caminu di Ferru di a Corsica - Chemin de Fer de la Corse.

Notre jeune équipe militante porte déjà des revendications sur les conditions de travail, les emplois, le maintien des acquis sociaux, les négociations salariales ... et luttera contre toutes les formes de discrimination. **Comme cela été acté lors du dernier Conseil Fédéral, un processus démocratique est entamé au niveau de la fédération pour créer un syndicat SUD-Rail Corsica**, une entité insulaire et qui soutient les revendications attachées à cette identité. Nos camarades corses seront présent·es au Conseil Fédéral d'Avril.



Le 1er Mai sera mis en place une protection sociale complémentaire à la SNCF

La SNCF était la dernière grande entreprise publique à ne pas avoir de complémentaire d'entreprise en France. En effet si les agents contractuels pouvaient en bénéficier, ce n'était pas le cas des agents statutaires.

Cette nouvelle protection sociale a deux volets : un volet santé, commun à tous, pris en charge à 65% par la SNCF et un volet prévoyance différent pour les contractuels et les statutaires, car la CPR prévoit déjà des mesures pour les statutaires

Après consultation de nos adhérents, SUD-Rail a signé les 3 accords : Frais de santé, prévoyance et maintien de salaire.

Dans ces 3 accords nous avons obtenu quelques principes :

- Des prestations de très bon niveau, qui permettent une très bonne couverture santé. Avec de nouveaux droits pour les statutaires notamment sur la partie prévoyance.
- Une cotisation et prestation unique pour la santé, afin d'harmoniser les droits des contractuels et statutaires sur la question. Cela n'a pas été possible sur la partie prévoyance, dans la mesure où la CPR prévoit déjà des mesures pour les statutaires.
- Une cotisation qui varie en fonction de votre revenu et pas de votre âge.
- Un régime fermé, qui garantit, que l'équilibre des comptes bénéficie bien aux cheminots et que le financement ne part pas ailleurs.
- Des garanties de maintien de notre régime de prévoyance des statutaires.
- Des accords complémentaires qui prennent en compte l'ensemble des filiales TER et Fret, autant d'accords que les filiales ne pourront pas remettre en cause afin de faire du dumping social.
- Des mesures pour les retraités, qui auront la possibilité d'adhérer dans un régime de groupe, bien plus favorable que les régimes individuels. Par ailleurs pour les futurs retraités, une solidarité intergénérationnelle permettra aux 30% des retraités ayant les pensions les plus basses de bénéficier de tarifs encore plus intéressants.



La fédération SUD-Rail a sorti une brochure afin de répondre aux nombreuses interrogations des agents. Cette brochure est à disposition dans les syndicats, n'hésitez pas à la distribuer massivement autour de vous.

LE CALENDRIER

EST CONCERNÉ-E

Le tableau des cotisations

| Salaires mensuels* | Prévoyance | Santé | Total** |
|-------------------------------|------------|-------|---------|
| 1500 € | 4 € | 25 € | 29 € |
| 2000 € | 5 € | 28 € | 33 € |
| 2500 € | 7 € | 31 € | 38 € |
| 3000 € | 8 € | 34 € | 42 € |
| 3500 € | 9 € | 37 € | 46 € |
| 4000 € | 11 € | 40 € | 51 € |
| 4500 € | 12 € | 40 € | 53 € |
| 1500 € (hors 1400-2400 € net) | 10 € | 25 € | 35 € |
| 2000 € | 13 € | 28 € | 41 € |
| 2500 € | 16 € | 31 € | 47 € |
| 3000 € | 17 € | 34 € | 51 € |
| 3500 € | 22 € | 37 € | 59 € |
| 4000 € | 25 € | 40 € | 65 € |
| 4500 € | 30 € | 40 € | 70 € |
| 1500 € | 10 € | 14 € | 24 € |
| 2000 € | 13 € | 16 € | 29 € |
| 2500 € | 16 € | 18 € | 34 € |
| 3000 € | 19 € | 20 € | 39 € |
| 3500 € | 22 € | 22 € | 44 € |
| 4000 € | 25 € | 24 € | 49 € |
| 4500 € | 30 € | 24 € | 54 € |

Scannez ou appuyez sur les QR code pour accéder à nos réseaux